

Mention "Science politique. Politiques Publiques et Changement Social", Spécialité professionnelle "Direction de Projets Culturels", Options "Métiers de la culture" et "Cadres Culturels Territoriaux"

RNCP14666 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128, 123, 120
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)

<http://www.upmf-grenoble.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

1°) la direction des affaires culturelles pour une collectivité territoriale. Le titulaire du diplôme sera en charge :

- -de préparer et de mettre en oeuvre des actions et politiques culturelles ;
- -de gérer des relations avec des élu(e)s (capacité d'initiative et d'expertise, anticipation des attentes, maîtrise des calendriers, respect de la répartition des rôles) ;
- -de diriger une équipe ;
- -de coordonner des partenaires publics (Etat, collectivités locales) ou privés (associations, entreprises).

2°) La gestion d'une mission à dimension culturelle (pour une collectivité territoriale). Le titulaire du diplôme sera en charge de :

- -l'accompagnement de la construction ou de l'aménagement d'un équipement ;
- -la création et/ou organisation d'une manifestation ;
- -l'élaboration, suivi et évaluation d'un programme d'action, sectoriel ou transversal ;
- -la définition et mise en oeuvre d'un partenariat européen ou international ; etc.

3°) La gestion d'une mission pour une agence culturelle territoriale (régionale, départementale, intercommunale). Le titulaire du diplôme sera en charge de :

- -l'accompagnement ou mise en oeuvre d'études,
- -la définition et suivi de plans de formations,
- -l'organisation d'événements professionnels, etc.

4°) l'administration d'une structure artistique. Le titulaire du diplôme sera alors en charge de:

- -l'administration de compagnie (direction d'équipe, gestion des contrats de travail, gestion des relations avec les

pouvoirs publics) ;

- -la gestion de productions ;
- -la gestion des relations avec les publics (communication, médiation).

5°) la responsabilité de service/de projet dans une structure artistique ou culturelle. Le titulaire du diplôme sera alors en charge de :

- -la définition et rédaction d'un projet culturel ;
- -le conseil en gestion et politique culturelle ;
- -l'administration de tournée ou de festival ;
- -le montage de financements, dont financements européens ;
- -la gestion de productions ;
- -les relations avec les publics ;
- -la conception, coordination et mise en œuvre d'actions culturelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de leur formation, les diplômés maîtrisent :

- - un savoir pluridisciplinaire en sciences sociales leur permettant d'analyser les faits sociaux et politiques propres aux sociétés contemporaines,
- - l'environnement institutionnel et l'histoire des politiques publiques de la culture, en France en Europe et dans le cadre de l'Union européenne,
- - les modalités de recherche d'un financement pour un projet culturel auprès de l'Union européenne ou à l'échelle internationale,
- - la diversité des activités, des professions et des projets dans le domaine patrimonial.
- - la conception de l'économie d'un projet culturel : appréhender la culture et l'art comme outils du développement ; adapter ou rechercher des modèles économiques, financiers, et juridiques pertinents pour ses projets ou son territoire ; intégrer la logique de la responsabilité environnementale dans les démarches artistiques et culturelles.
- - la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de communication adaptée à un projet ou à un équipement culturels.
- - Les logiques fondamentales de la gestion et du droit des entreprises culturelles (capacité à dialoguer avec les différents professionnels intervenants sur ces sujets : comptables, avocats, services fiscaux, directeurs et administrateurs d'entreprises culturelles, etc.).
- - les principaux rouages de la comptabilité générale, des documents de synthèse (bilan et compte de résultat), exercices appliqués sur Excel,
- - la langue anglaise à un niveau en conformité aux exigences de leur projet professionnel.

Ils disposent en outre par leurs expériences de stages :

- - de connaissance concrète des milieux professionnels et de la capacité à articuler des enseignements théoriques dispensés et des situations et savoir-faire découverts au cours des stages.

Ils disposent enfin, par leurs travaux de recherches, d'une :

- - capacité à élaborer, conduire et rédiger un travail de recherche de niveau universitaire articulant problématique théorique et enquête de terrain.
- - capacité à choisir et maîtriser des méthodes d'enquêtes appropriées pour la gestion d'un projet ou d'un équipement culturel.

Globalement, les diplômés de cette formation sont capables de :

- -construire une réflexion générale sur les enjeux artistiques culturels.
- - rechercher des analyses et des approches critiques pour étayer son point de vue
- - traduire leur analyse en possibilités d'action publique ou d'action artistique et culturelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires du diplôme peuvent évoluer dans les secteurs d'activité suivants :

- -collectivités publiques, en particulier collectivités locales (collectivités territoriales et établissements de coopération

intercommunale) : administration générale, missions transversales, spectacle vivant, patrimoine, cinéma ;

- - agences culturelles territoriales (au niveau régional ou départemental) ;
- -compagnies artistiques du spectacle vivant ;
- -entreprises culturelles du spectacle vivant ;
- -agences de conseil en matière culturelle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du diplôme peuvent exercer les emplois suivants:

- - directeur(trice) des affaires culturelles en collectivités locales (collectivités territoriales, EPCI ou autre structure intercommunale – Pays, PNR, etc.) ;
- -attaché(e) au sein d'un service culturel de collectivité locale ;
- - chargé(e) de mission au sein d'une collectivité locale (service culturel ou mission transversale)
- -chargé(e) de mission au sein d'une agence culturelle régionale, départementale ou intercommunale ;
- -chef de projet dans une agence de conseil en matière culturelle ;
- -administrateur(trice) ou assistant(e) d'administration de structure culturelle (compagnie, équipement, festival) ;
- -responsable de service ou de projet dans une structure culturelle ;
- - chargé(e) de production ;
- -attaché(e) de relations publiques ;
- -programmeur(trice).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

(14% universitaires, 86% professionnels)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Selon la réglementation prévue

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP26732

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14666/>